

Durée : 2 jours.

Public :

Personne des services comptable, chargée de la comptabilité fournisseurs. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Contrôler et comptabiliser les factures d'achat. Comptabiliser la TVA sur les opérations d'achat. S'approprier les principes comptables et obtenir de bons réflexes pour traiter les problématiques des comptes fournisseurs.

Pré-requis :

Avoir des bases en comptabilité.

Méthodes :

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, mise en situation sous la forme de simulations, exercices et autodiagnostic.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

Identifier le rôle et les acteurs du processus achat

L'acheteur, l'approvisionneur, le réceptionnaire, le comptable et le payeur

Les droits et obligations de l'acheteur et du vendeur

Les missions du comptable fournisseurs

Les opérations d'achats : contrôler, ordonnancer et comptabiliser les factures

La facturation des fournisseurs, ses liens avec les services achats et logistique

Distinguer charges et immobilisations

La comptabilisation des achats de biens, de services, d'immobilisations : factures, avoirs

Spécificités des achats à l'étranger

Rabais, remises, ristournes obtenus

Retenue de garantie, révision de prix

Participer à la maîtrise des risques du processus achat

Traiter la TVA sur les achats

Conditions de déductibilité de la TVA sur achats

Acquisitions intracommunautaires : déclaration de TVA

Achats à l'importation et TVA

Règles particulières aux prestations de services

Auto liquidation de la TVA

Procéder au règlement

Les différents moyens de paiement

La gestion des effets de commerce

comptabilisation des règlements

Lettrage et analyse des comptes fournisseurs

Arrêtés des comptes et écritures de régularisation

Étude et comptabilisation

Factures et avoirs à recevoir

Charges constatées d'avance

Écarts de conversion

Provisions pour risques et charges liées aux fournisseurs

États fiscaux concernés par les comptes fournisseurs

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.